Μηδὲν ἄγαν[1]
Normes d'excellence et hypercorrections

Alain Berrendonner
Université de Fribourg

1.Objectifs

1.1. Ce que je voudrais d'abord montrer ici, c'est que plus on porte l'attention à la qualité de l'écrit (du moins une certaine forme l'attention), plus on augmente les chances que l'écrit soit mauvais. La quête obsessionnelle du beau langage conduit naturellement à des effets paradoxaux. Pour illustrer ce phénomène, je m'appuierai sur la forte récurrence, dans les copies d'élèves du second degré, de certains procédés le langue unanimement tenus pour des maladresses ou des "fautes", et lont il y a tout lieu de penser qu'ils sont directement induits par la façon nsistante et dogmatique dont sont inculquées les normes d'excellence en natière de français écrit[2]. Ces fautes sont la trace d'un double insuccès : chec pour l'apprenti-scripteur qui, tâchant de s'acquérir du prestige, btient en fin de compte le contraire de ce qu'il recherche; échec aussi, du noins en apparence, de la didactique mise en œuvre, puisque visant à opulariser les façons de parler les plus distinguées, elle ne parvient qu'à épandre d'excellents moyens linguistiques de passer pour un plouc[3]. Mais

---

"Point trop n'en faut"; maxime qui, selon la tradition, fut inscrite au fronton du temple 'Apollon Delphien.

Les mêmes faits se rencontrent, encore qu'avec une densité moindre, dans certains avaux scientifiques, et surtout dans la prose journalistique. Cela se comprend aisément, u l'intensité des recommandations normatives adressées institutionnellement aux urnalistes (pour la Suisse romande, voir par exemple le bulletin *Défense du français*). utiliserai des exemples de diverses provenances, notées ainsi : *c* = copie d'élève; *p* = resse écrite; *r* = oral radiophonique; *s* = écrit scientifique.

Je n'assume pas de jugements de valeur personnels à l'égard des faits étudiés. Je nstate simplement qu'ils ont été évalués dans la situation où ils ont été produits, et qu'il xiste une discordance entre l'évaluation négative qu'en fait le correcteur, et celle,

reste à savoir si cette didactique institutionnelle a réellement pour fonction de mettre la qualité à la portée de chacun...

1.2. Par ailleurs, pour qu'il y ait quand même un intérêt linguistique à cette étude, je tâcherai d'extraire des faits observés de quoi cerner un peu plus précisément ce que l'on entend par *hypercorrection*. Car si ce terme est d'usage courant parmi les linguistes, nous serions bien en peine d'en produire une définition précise. Son origine se perd dans la nuit des temps philologiques. Les auteurs chez qui on s'attendrait à le rencontrer, en raison de l'intérêt qu'ils portent aux faits "pathologiques" ou variationnels, n'en font aucune mention : il ne figure en index ni chez Frei, ni chez Bally, ni dans les travaux diachroniques de Martinet, ni chez Meillet, ni chez Bloomfield... Le seul, à ma connaissance, à lui avoir donné un statut précis est Labov (1976). Dans le cadre de sa théorie socio-linguistique corrélationniste, celui-ci nomme *hypercorrection* le fait, pour une catégorie sociale donnée (principalement la "petite bourgeoisie"), d'employer dans les situations de parole les plus surveillées certaines variantes, jugées prestigieuses, avec une fréquence anormalement élevée, dépassant le taux pratiqué par les catégories supérieures. Selon Labov, ce type d'écart statistique est le symptôme d'un état de profonde *insécurité linguistique*. Cette définition ne capte toutefois qu'une manifestation particulière, sociométrique, du phénomène d'hypercorrection, qui la déborde largement et par la complexité des facteurs déclenchants, et par la diversité des procédés mis en œuvre. Reste donc à caractériser la notion dans toute sa généralité. C'est à quoi je voudrais contribuer, en commençant par quelques exemples simples.

2. Les procédés

2.1. Substitution d'enjoliveur

2.1.1. La façon la plus naïve de perpétrer une hypercorrection consiste pour l'énonciateur à substituer plus ou moins systématiquement à une

---

positive, qu'espérait le scripteur. C'est ce phénomène socio-linguistique que je cherche à expliquer.

forme *X* une autre forme *Y*, qu'il croit, à tort ou à raison, apte à susciter chez le destinataire des jugements de valeur plus favorables. Le seul motif de la substitution est donc que *Y* est censé comporter un *potentiel de valorisation* intrinsèque supérieur à *X*. Intrinsèque, c'est-à-dire attaché au segment *Y* comme une pure caractéristique lexicale, absolue et indépendante de toute condition d'emploi[4]. Exemples :

Remplacer les *gens* par des *personnes* :

(1) (a) Pour les *personnes* qui aiment le sport, ils trouveront toutes les informations qu'ils désirent. (...) Pour les *personnes* qui aime lire leur horoscope tous les matins, ils ne trouveront pas cela dans le journal. (...) <Dans un autre journal en revanche> on y trouve l'horoscope pour les *personnes* qui aime y croire. (c)

(b) Elle est d'une taille élancée mais ce n'est pas assez pour qu'elle attire l'attention des *personnes*. (c; le professeur a corrigé : des *gens*)

(c) Ce matin est un grand jour pour Djamil, c'est le jour où il va entrer dans une école française. Il est très anxieux à l'idée de rencontrer des *personnes*. (c)

Remplacer *plus* par *davantage* :

(2) (a) Rendons la langue encore *davantage* accessible aux foules. (c)

(b) Les pro-réfugiés découvrent que leur cause est *davantage* populaire que le laissent supposer les courriers des lecteurs des journaux. (p)

Remplacer *parce que* par *car* :

(3) (a) Si j'ose m'en référer à vous, Monsieur, c'est simplement *car* vous avez été l'expert des examens de brevet. (c)

(b) –Pourquoi n'es-tu pas allé fermer la porte?
– *Car*, euh, *car* mon livre m'intéressait trop. (c)

(c) Il y avait eu des disputes car elle et Caroline ne s'entendaient pas très bien et qu'elles s'étaient battues ensemble. Et *car* Stéphanie était la maîtresse de Jacques.

La notion de *potentiel de valorisation* découle de celle de *marché linguistique* selon ourdieu (1982). Elle repose sur l'idée que la circulation des mots est analogue à celle es biens : les discours s'échangent, à un cours déterminé, contre des avantages ymboliques divers (reconnaissance de qualités, appartenance à des groupes, droits onsentis, autorité, etc.), avantages qui, pratiquement et en dernier ressort, se ramènent ujours à du *pouvoir* social. Dans ce cadre, le potentiel de valorisation d'un élément nguistique équivaut à l'*espoir de gain symbolique* que le locuteur attache à sa mise sur le arché.

(d) Les soldats israéliens affirment avoir tiré *car* ils craignaient pour leur vie. (p)

(e) Le prix du supercarburant est en France le plus bas d'Europe. Mais vous, consommateurs, vous avez bien du mal à profiter de tous ces efforts. Tout simplement *car*, jusqu'à maintenant, quand les prix des carburants ont baissé, les taxes ont augmenté. (p)

(f) Quel porteur de lunettes n'est pas retourné chez son opticien *car* les branches étaient trop courtes, ou *car* les verres touchaient les sourcils, (...) ou encore *car* les lunettes étaient trop lourdes? (p)

Remplacer n'importe quelle forme de relatif par *dont* :

(4) (a) Dans ces deux dernières strophes, l'auteur adresse une apostrophe aux années qui passent, *dont* il personnifie, il leur donne des ordres c'est pourquoi il utilise l'impératif.(c)

(b) L'aspect le plus intéressant est celui de la non-adéquation des espaces clos à l'usage *dont* on fait de ceux-ci. (s)

(c) Qui n'a pas peur que cette guerre, *dont* on n'a pas encore donné de nom, provoque un conflit de plus grande envergure? (c)

(d) Dans cette ville, il y a dix règles *dont* toute personne doit respecter et savoir. (c)

(e) Il a des relations d'affaires avec la mère Magloire, *dont* d'ailleurs il s'oppose. (c)

(f) (...) un joli garçon à son goût *dont* elle se lie d'une profonde amitié. (c)

(g) Elle est liée avec Anne *dont* elle n'a rien en commun. (c)

(h) Voilà ce *dont* il faut que Bordeaux compte avec (r, < Rouayrenc 1988)

(i) Louis Mermaz/ évoquant un éventuel référendum/ référendum *dont* il est personnellement pour/...(r)

Il ressort de ces derniers exemples que certains locuteurs généralisent la forme *dont* en guise de relatif complément. Autrement dit, ils pratiquent une variante de grammaire dans laquelle le paradigme des pronoms relatifs régimes est réduit à une forme neutralisante unique, non marquée en cas. L'explication la plus vraisemblable est qu'ils prêtent à *dont* un potentiel de valorisation élevé : c'est une forme qui, à leurs yeux, confère "de la qualité" au discours, raison suffisante pour la substituer systématiquement à n'importe quel autre terme du paradigme[5].

[5] Cette connotation positive de *dont* tient probablement au fait que la forme est d'un emploi particulièrement difficile. Par ailleurs, il existe une autre forme neutralisante, généralisée, elle, en raison de sa facilité d'emploi; on sait en effet que *le langage populaire*

2.1.2. La caractéristique la plus évidente de telles substitutions, c'est qu'elles reviennent à traiter les formes *X* et *Y* comme des *équivalents fonctionnels*, pour tout ce qui ne regarde pas leur pertinence sociolinguistique. En d'autres termes, le locuteur néglige toutes les différences oppositives qui peuvent exister entre elles, à l'exception de ce que j'ai appelé ci-dessus leur potentiel de valorisation. Il les réduit ainsi au statut de *variantes de discours*, au sens de Sankoff[6]. Or évidemment, dans le système de la langue, l'opposition *X/Y* est investie de bien d'autres fonctions que celle de rapporter plus ou moins de prestige social au locuteur. Les deux formes peuvent différer à de nombreux égards : quant à leur valeur significative (*les gens* est un collectif, tandis que *les personnes* est un nom de classe[7]); quant à leur distribution (*davantage* est spécialisé comme modifieur de verbe, tandis que *plus* opère aussi sur les adjectifs et les adverbes); quant à leur fonction syntaxique (*car* est en principe un connecteur extra-clausal, tandis que *parce que* sert aussi de subordonnant intra-clausal). Négliger ou neutraliser ces différences fonctionnelles, parfois fondamentales, procède donc d'une stratégie qui consiste à donner une priorité absolue à la fonction d'acquisition de prestige sociolinguistique. Tout autre ordre de fonctionnalité, qu'il soit sémiotique ou syntaxique, lui est subordonné, voire aveuglément sacrifié. "*La qualité avant tout!*" : cette hiérarchisation monomaniaque des impératifs langagiers au bénéfice d'un seul est tout le contraire d'une stratégie habile, qui consisterait plutôt à rechercher le moyen de les satisfaire tous conjointement.

---

est créé un instrument invariable en généralisant l'usage du pronom relatif que *à la place de tous les autres relatifs* (Frei 1929, 184). Il en résulte une variante de grammaire dans laquelle le paradigme des relatifs se trouve réduit à trois formes :

cas sujet : *qui*
cas régime : *que* [– qualité] ou *dont* [+ qualité]

Les deux dernières formes étant synonymes et interchangeables (= variantes), mais opposées en ce qui concerne le potentiel de valorisation.

[6] We may say that *distinctions in referential value or grammatical function among different surface forms can be neutralized in discourse.* This is the source of the phenomenon of " equivalence " and the justification of the syntactic variable (...). It is a fundamental mechanism of non-phonological variation and change. (1994, 28)

[7] En d'autres termes, *gens* n'est pas comptable, tandis que *personne* l'est. Cf. **un gens, deux gens, trois gens*...vs *une personne, deux personnes*... Sans compter d'autres différences sémantiques occasionnelles : *avoir du goût pour les jeunes personnes* n'est assurément pas la même chose qu'*avoir du goût pour les jeunes gens*.

2.1.3. De plus, les substitutions ornementales du type (1-4) sont des opérations indépendantes du contexte : elles sont exécutées sur un segment sans égard à son environnement syntaxique. Il s'ensuit qu'elles ont le même effet qu'une attraction analogique : le segment remplaçant, *Y*, hérite des mêmes latitudes combinatoires que le remplacé *X*. C'est ainsi par exemple que dans (1), *personnes* se trouve accordé et anaphorisé au masculin, tout comme le serait *gens;* ou que dans (4a-c), *dont* se trouve combiné avec des verbes transitifs directs, comme le ferait *que*. Ces effets d'attraction analogique ont eux aussi pour conséquence d'introduire de la variation dans le système. Plus précisément, ils transforment l'enjoliveur *Y* en un paramètre, dont les propriétés morpho-syntaxiques peuvent être spécifiées de deux manières : soit conformément à son statut originel (*personne* $\in$ *Nfém*), soit identiquement à celles de *X* (*personnes (gens)* $\in$ *Nmasc*). En d'autres termes, l'hypercorrection aboutit ici à installer dans la langue deux micro-grammaires concurrentes; elle amorce un phénomène de dialectalisation[8].

2.1.4. Or les situations de concurrence de grammaires sont bien connues pour entraîner des difficultés de coopération entre interlocuteurs. Pratiquer unilatéralement son petit dialecte, c'est fatalement commettre des infractions envers les régularités du dialecte d'autrui, ce qui risque d'imposer au décodeur un surcoût de traitement inutile[9]. Comme toute conduite anti-coopérative, celle-ci donne lieu à des sanctions sociales négatives; elle a pour effet en retour d'annihiler le potentiel de valorisation de l'énoncé. C'est pourquoi l'hypercorrection comporte sa punition immanente : le résultat obtenu est inverse de l'effet recherché; le

[8] C'est, entre autres, ce qui différencie ce type d'hypercorrection des phénomènes étudiés par Labov. Ceux-ci présupposent l'existence d'une variation dans le système, et consistent en stratégies d'exploitation – en fait, de surexploitation – de certaines variantes disponibles. On observe ici une causalité inverse : la pratique d'une stratégie de distinction, qui est première, a pour effet d'introduire une nouvelle variation dans la langue : elle transforme des différences oppositives en variantes.

[9] Cela l'oblige, comme disent les psycho-linguistes, à abandonner le mode de traitement " automatique " pour un mode de traitement " intelligent " ou " attentionnel " (Dubois & Sprenger-Charolles 1988).

locuteur perd, en sacrifiant certaines contraintes syntaxiques majeures, le prestige qu'il espérait gagner à la faveur d'un ornement lexical.

2.2. Cumuls

2.2.1. Un autre procédé courant d'hypercorrection consiste à cumuler dans le même énoncé plusieurs éléments de même fonction, ce qui produit un "pléonasme".

Exemple 1. Le français dispose de deux procédés morpho-syntaxiques pour marquer le caractère interrogatif d'un énoncé : la préfixation de *est-ce que*, et l'inversion de pronom clitique. Il arrive couramment de les voir cumulés dans la même proposition :

(5) (a) Est-ce qu'en recréant le monde, le roman ne nous apprend-il pas à mieux le connaître? (c)

(b) Est-ce que Paul Claudel admire, défend ou critique-t-il ces deux méthodes? (c)

(c) Mais est-ce que tous ces lecteurs ont-ils pensé au travail et aux doutes que rencontre l'écrivain lors de ses heures d'écriture ? (c)

(d) Est-ce qu'en dessous de l'école enfantine les communes ne seraient-elles pas à même de résoudre le problème toutes seules? (p)

(e) Est-ce que le thème de l'oeuvre de Bernard Clavel ne reflète-t-il pas la vie courante des hommes actuellement? (c)

(f) Est-ce que des parlementaires se sont-ils, oui ou non, rendus coupables de délits pénaux dans le cadre de cette affaire? (p)

(g) Comment est-ce que fait-il pour continuer à courir ? (c)

Exemple 2. Le pléonasme du possessif et du pronom *en* :

(6) (a) L'auteur introduit un vocable par la tournure "quand je dis...", et *en* donne ensuite *sa* connotation. (c)

(b) La signification du texte *en* est *sa* cause. (c)

(c) Comment veux-tu garder le sens d'une ville si tu y enlèves sa substance qui *en* est *sa* définition? (p)

(d) Des solutions spontanément choisies par l'homme quelle qu'*en* soit *leur* optimalité... (s)

2.2.2. Ce que l'inversion de clitique et le *en* "possessif" ont en commun, c'est de fonctionner ordinairement comme des *variantes explicites* (ou *explicitateurs*), dans des oppositions comme (7-8) :

(7) (a) Tu viens ?
(b) Viens-tu ?

(8) (a) J'ai acheté une maison. Le toit est solide.
(b) J'ai acheté une maison. Le toit en est solide.

Les énoncés (a) et (b) sont "synonymes", dans la mesure où ils communiquent la même information. Mais ils le font sur des modes différents. En (7a), la valeur illocutoire de question n'est pas marquée morpho-syntaxiquement, et doit être inférée à partir d'autres indices (prosodie, contexte); par contraste, l'inversion (7b) apparaît comme un moyen, codifié en langue[10], de signifier explicitement cette valeur. De même, en (8a), le rapport d'ingrédience entre *le toit* et *une maison* reste implicite : il doit être inféré par l'interprète, et prend donc le statut de sous-entendu. En (8b) en revanche, ce rapport est signifié explicitement grâce au pronom coréférentiel *en*[11].

L'usage d'un explicitateur est fonctionnel en (7-8), parce qu'il offre à l'interprète un "meilleur" accès au sens (décoder un signifiant étant vraisemblablement plus fiable et moins coûteux qu'opérer des inférences implicites). Il n'est donc pas étonnant que les procédés en question recueillent des évaluations normatives favorables. L'inversion de clitique a une réputation d'élégance bien établie, et vaillamment défendue :

> L'abus du "est-ce que..." sur toutes les chaînes est une atteinte grave au bon usage de la langue française ! Exemple : "Est-ce que c'est vrai que..." ou "est-ce que vous croyez que..." Ne serait-il pas plus correct de dire : "Est-il vrai que..." ou "croyez-vous que..." ? Cela devient un fléau national ! Nous avons une Académie française; nous avons un ministre académicien. Alors, halte à la dégradation de notre langue. (courrier des lecteurs de *Télérama*)

Quant à l'usage du *en* possessif, il relève de ce que Blanche-Benveniste appelle la *langue du dimanche*, i.e. celle qui met ses beaux

---

[10] Et surtout perceptible à l'écrit, puisque, s'agissant d'un procédé morpho-syntaxique, il se manifeste par des marques segmentales.

[11] C'est à Blanche-Benveniste (1990, 66) que revient le mérite de cette idée. Elle montre de façon très convaincante que le *en* " possessif " entre en concurrence avec le procédé d'anaphore associative, auquel il s'oppose comme un mode de (co-)référence explicite à un mode de référence implicite

habits pour être à la hauteur des solennités. Ces évaluations positives ne font vraisemblablement que payer le caractère coopératif du procédé.

2.2.3. On peut alors comprendre les pléonasmes (5-6) comme le fait d'employer un procédé explicitateur (inversion, *en*) dans des énoncés où il y a déjà une marque explicite porteuse de la même information (*est-ce que*, possessif), autrement dit, là où le procédé, parfaitement redondant, n'a plus rien de fonctionnel. On s'en encombre à seule fin de profiter du potentiel de valorisation élevé qu'il est censé comporter. Ces sur-marquages procèdent donc de la même hiérarchisation des impératifs langagiers que les remplacements lexicaux (1-4) : l'acquisition de prestige sociolinguistique passe avant toute autre considération, et en particulier avant tout souci d'utilité communicative. Conséquence pratique : le bilan fonctionnel de la manoeuvre est plutôt calamiteux, puisqu'elle revient à s'imposer, et à imposer au décodeur, un surcoût de traitement syntaxique sans aucun avantage en contrepartie. Cela suffit à provoquer une évaluation sociale négative, contraire à celle qui était visée[12].

2.3. Récapitulation

Il résulte de ces observations sommaires que le phénomène d'hypercorrection se caractérise par au moins quatre traits constants :

(a) Il opère à l'intérieur d'un *champ de variation*, qui peut préexister en langue (alternance *inversion / non-inversion*), ou être configuré comme tel, institué dans la langue par un locuteur (reconversion de l'opposition *personnes / gens* en variantes libres);

(b) Le locuteur attribue à l'une des variantes du champ un *potentiel de valorisation* élevé, qu'il lui attache en tant que trait inhérent. Autrement dit, il considère le prestige lié à la variante comme une vertu indépendante de ses conditions d'emploi, et notamment de son degré d'appropriété pragmatique (utilité /inutilité/nuisance dans les divers

[12] A cela s'ajoute que (5-6) peuvent apparaître comme le produit d'une stratégie de syllepse, consistant à cumuler ou hybrider deux variantes (*est-ce que* + inversion; *en* + *son*) pour n'avoir pas à choisir entre elles (Berrendonner 1997, 85). Ce genre de pratique, elle aussi, suscite généralement des appréciations sociales négatives.

ordres de fonctionnalité linguistique, compte tenu des conditions environnantes). Bref, la variante est traitée comme un *mot magique*.

(c) Le locuteur applique une stratégie de hiérarchisation des impératifs langagiers qui donne la priorité absolue à l'acquisition de prestige socio-linguistique. Tous les autres ordres de fonctionnalité langagière lui sont sacrifiés au besoin.

(d) L'hypercorrection aboutit fatalement à un échec, parce que l'évaluation sociale d'un énoncé repose en fait non pas sur la présence de mots magiques, mais sur son degré d'appropriété pragmatique globale, et notamment sur son caractère plus ou moins coopératif envers le décodeur.

Les quatre ingrédients (a-d) pourraient être retrouvés dans bien d'autres faits de langue, plus complexes que ceux analysés ici, ou relevant d'autres niveaux de structure. En dresser l'inventaire excéderait le cadre de cet article, mais serait une tâche utile.

3. Les conditions de production

3.1. Il y a tout lieu de penser que la présence d'hypercorrections dans les écrits d'élèves résulte pour une bonne part des conditions dans lesquelles sont produits ces textes. En particulier, le milieu scolaire place l'élève en situation d'insécurité linguistique permanente, du simple fait que les exercices de rédaction y ont en général pour but avoué l'évaluation du scripteur : celui-ci n'écrit pas pour communiquer réellement, mais pour prouver, à l'occasion d'une communication simulée, qu'il est à la hauteur de certaines normes de qualité, et pour obtenir en retour une "bonne note". Il ne faut donc pas s'étonner que le souci du gain symbolique passe au premier rang de ses préoccupations.

3.2. Mais il y a plus. On doit aussi mettre en cause la nature même des procédés didactiques utilisés pour inculquer les normes de distinction. Il apparaît en effet que les maîtres sont souvent les premiers à pratiquer, consciemment ou non, des hypercorrections, qu'ils offrent en exemple à leurs élèves, et que ceux-ci ne font que reproduire.

3.3. Considérons par exemple une façon usuelle de "corriger" les copies en matière de lexique : celle qui consiste, comme en (10), à biffer un

terme, sans doute parce qu'il est jugé trop commun (*oui*), et à le remplacer par un lexème plus spécifique, et/ou plus décoratif (en l'occurrence, *affirmativement*) :

(10) Djamil répond ~~oui~~ [*affirmativement*] ~~avec~~ [*par*] un signe de tête. (c)

De telles retouches ne diffèrent en rien des substitutions ornementales du type *gens* > *personnes* étudiées ci-dessus. Certains exemples montrent notamment qu'elles sont opérées sans égard au contexte, ce qui ne manque pas d'engendrer des anacoluthes variées (ruptures de contraintes sélectionnelles ou d'accords) :

(11) (a) Je repartis vers le village, n'ayant aucune envie de retourner dans ce hameau, pourtant sympathique. Il n'y ~~avait~~ [*régnait*] pas ~~cet air libre~~ [*cette liberté*], cette solitude et surtout ces rennes qui galopaient en grands troupeaux... (c)

(b) Enfin, un matin, installés confortablement sur un siège, ~~on~~ [*nous*] décollait. (c)

On surprend donc ici le maître en train d'appliquer un procédé classique d'hypercorrection, la substitution d'enjoliveur, qu'il présente à l'élève comme un moyen recommandable d'améliorer son style. Mais si d'aventure un élève, confiant dans ce bon exemple, exécute scrupuleusement la même opération, il risque des déboires. Comparer le modèle (12a) et ce que donne sa fidèle reproduction en (12b) :

(12) (a) Il entre et reconnaît immédiatement Helmut. Il ~~avait~~ [*portait*] un képi et des habits militaires. (c)

(b) Il porte de belles taches de rousseur... (c)

3.4. Les manuels de grammaire, de leur côté, contiennent eux aussi des pousse-à-l'hypercorrection, dans la mesure où il leur arrive volontiers de présenter exclusivement tel ou tel élément de la langue comme un "marqueur de niveau de langue", c'est-à-dire comme détenteur d'un potentiel de valorisation inhérent, sans autre précision technique sur son mode d'emploi, et en particulier sans indication des circonstances qui en font un instrument de coopération plus ou moins approprié :

(13) (a) Dans la langue écrite soutenue, l'inversion est obligatoire. [Mauffrey, Cohen & Lilty 1983, 24]

> (b) Ces interrogations de la langue orale sont maladroites. Récrivez-les en utilisant l'interrogation par inversion : 1. Il viendra quand ?. 2. Tu t'appelles comment ? 3. J'ai donné les ciseaux à qui ? 4. Qui c'est qui a pris mon ballon ? 5. Vous allez où ? [*ibid.*]

De telles descriptions et exercices accréditent ouvertement l'idée que l'inversion aurait pour seule fonction de conférer à l'énoncé un aspect "soutenu". On surprend ici le manuel en flagrant délit de divulgation de mots magiques. Il ne faut pas s'étonner après cela de voir proliférer les inversions du type (5).

3.5. Enfin, les manuels de lecture, dont le rôle est de fournir aux élèves des modèles de textes bien écrits, présentent souvent des phénomènes d'hypercorrection statistique au sens de Labov : certaines variantes y apparaissent quantitativement surexploitées, et ce sont bien entendu celles qui sont censées rapporter de la considération sociale. Je me suis par exemple astreint à calculer quelle était, dans une centaine de pages d'un manuel des années 50[13], la proportion des inversions interrogatives. Le tableau (14) compare les pourcentages obtenus avec ceux qui ont été relevés par Fromaigeat (1938) et Schlyter (1957) dans divers romans du XXe siècle, allant de Proust à Robert Merle. Il saute aux yeux que le manuel "en rajoute" considérablement par rapport à la fréquence normale de l'inversion dans l'écrit littéraire.

(14)

Type	**Moyenne dans les romans** (< Fromaigeat, Schlyter)	**Manuel scolaire** (N= 265)
Inversion	30%	77%
Ø	50%	13%
Est-ce que…	20%	10%

[13] M. Hamayon & A. Bragade (1953), *André, Jacqueline, deux enfants de France*, Paris, Editions de l'Ecole, 8e éd.

3.6. De telles pratiques didactiques ont quelque chose de fondamentalement dolosif, puisqu'elles consistent à présenter comme recommandables des procédés qui, appliqués à la lettre, mènent tout droit à commettre des "fautes". Non seulement l'élève qui s'y fie encourt une sanction négative, mais elle lui échoit pour avoir consciencieusement suivi la voie indiquée par le maître. Ce qui garantit cet effet déceptif, c'est principalement le caractère *absolu* des consignes émises à propos des enjoliveurs linguistiques : leur usage est dépeint comme une mesure toujours adéquate, alors que tel est loin d'être le cas. Celui qui se contente d'appliquer systématiquement ces consignes est donc voué à faillir. Pour devenir un "bon scripteur", il faut en outre être capable de les relativiser, i.e. de découvrir tout seul les conditions tacites auxquelles doit satisfaire chaque forme de prestige pour être utilisée de manière appropriée et coopérative. La simplesse du métadiscours grammatical revient ainsi à cacher à l'élève l'essentiel du mode d'emploi des formes socialement avantageuses. Et cela constitue à terme un moyen de sélection : seul parviendra à la qualité celui qui sera capable d'identifier sans aide les contraintes langagières de tous ordres occultées par les silences de la didactique.

On en vient alors à se demander si ce mode de transmission des normes ne ressortit pas à une systématique beaucoup plus générale, dont il ne serait qu'une application scolaire particulière. Les sociologues ont en effet accoutumé de distinguer deux sortes de normes : d'une part, des *règles d'usage*, qu'il faut respecter pour n'être pas exclu du jeu social, mis hors la loi, etc., et qui "appellent une pure et simple conformité"; d'autre part, des *normes d'excellence*, qui déterminent une hiérarchie parmi les sujets, c'est-à-dire leur classement sur une échelle de valeur (Perrenoud 1988, 92). Or, il semble bien qu'une différence essentielle entre ces deux types de normes tienne à la façon dont elles sont socialement communiquées : tandis que les normes d'usage sont pour la plupart proclamées publiquement, et font l'objet de discours réglementaires très explicites, les normes d'excellence, au contraire, restent souvent implicites, et se transmettent plutôt par l'exemple, ou par tradition orale individuelle, i.e. sous des formes discursives relativement confidentielles. Dans la mesure où la didactique évoquée *supra* revient, par sa maladresse, à taire certaines conditions indispensables d'accès à la qualité, on peut penser qu'elle obéit à la logique qui prévaut d'ordinaire pour la diffusion

des normes d'excellence. Autrement dit, on doit soupçonner qu'elle n'a pas pour fonction de révéler à tous les clefs du beau langage, mais au contraire d'en assurer la confidentialité.

4. Moralités

4.1. Si donc quelqu'un venait maintenant me dire : "Enoncer les normes est encore le meilleur moyen qu'on ait trouvé de prévenir les fautes", je lui répondrais que ce n'est pas vrai. La proclamation des normes d'excellence, sous sa forme triviale *Ne dites pas... dites plutôt...*, a au contraire une responsabilité majeure dans la production et la persistance de nombreuses fautes par hypercorrection : qui prêche ainsi la qualité engendre fatalement des calamités.

4.2. Si quelqu'un venait maintenant me dire : "La grammaire traditionnelle, doctrine consensuelle et frappée au coin du bon sens, est encore celle qui convient le mieux à l'enseignement du français", je lui répondrais que ce n'est pas vrai. La prescription d'une grammaire a en commun avec l'administration de médicaments le fait d'être une intervention artificielle dans le cours d'un processus naturel; en l'espèce, l'apprentissage de la langue écrite. Et comme les médicaments, les grammaires ont leurs effets secondaires : il en est de plus ou moins nocives. La grammaire traditionnelle, du fait qu'elle hypertrophie obsessionnellement la dimension sociolinguistique du système, et occulte du même coup ses autres fonctionnalités pertinentes, présente pour le patient un taux de toxicité plutôt élevé.

4.3. Si quelqu'un venait maintenant me dire : "Point n'est besoin de la science linguistique pour enseigner le bon français. Les ratiocinations des linguistes ne font qu'obscurcir les règles les plus simples", je lui répondrais : "A votre aise. Aux grands moyens nul n'est tenu. Mais pensez-vous pouvoir impunément enseigner la langue sans la connaître ? Il y a au moins une chose à quoi pourraient vous servir les linguistes. Leurs obscures ratiocinations leur permettent d'éclairer la logique des pratiques normatives, de prévoir quelles conséquences emporte avec elle une doctrine grammaticale, de prédire quels effets pervers elle risque

d'entraîner chez les apprenants. La linguistique pourrait donc, au moins, vous aider à détecter les contradictions pratiques en germe dans votre propre méta-discours, et vous épargner la tâche bien inutile d'avoir à guérir des fautes que vous avez vous-même provoquées.

4.4. Mais heureusement, il ne viendrait à l'idée de personne de soutenir d'aussi fausses opinions.

Bibliographie

BERRENDONNER A. (1997), "Pléonasmes syntaxiques : dédoublement ou hybridation ?", *Langue française* 115, 75-87.

BLANCHE-BENVENISTE C. (1990), "Grammaire première et grammaire seconde : l'exemple de EN", *Recherches sur le français parlé* 10, 51-74, Aix-Marseille (Travaux du GARS).

BOURDIEU P. (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

DUBOIS D. & SPRENGER-CHAROLLES L. (1988), "Perception / interprétation du langage écrit : contexte et identification des mots au cours de la lecture", *Intellectica* 5, 113-146.

FREI H. (1929), *La grammaire des fautes*, Genève, Slatkine.

FROMAIGEAT E. (1938), "Les formes de l'interrogation en français moderne", *Vox romanica* III, 1-47.

LABOV W. (1976=1973) [1973], *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.

PERRENOUD P. (1988), "Parle comme il faut ! Réflexions sociologiques sur l'ordre linguistique", in *La langue française est-elle gouvernable ?*, G. SCHOENI, J.-P. BRONCKART & P. PERRENOUD (éds), Paris-Genève, Delachaux & Niestlé.

SANKOFF D. (1994), "Social Interest, Linguistic Difference", *Culture* XIV (2), 27-37.

SCHLYTER B. (1957), "Les types interrogatifs en français moderne", *Moderna Språk* 51, 99-115.